



ÉCOLE DE CONDUITE ALAIN FLANT

8 Bis Rue Georges Clemenceau
85200 FONTENAY LE COMTE / 02 51 69 28 46
www.aflant.com / accueil@autoecoleflant.fr
Siret : 38957714900013 / Agrément : E0208502180
E0208504320
Code NAF : 8553Z

FORMATION PERMIS BE

Pour l'entreprise :

OBJECTIFS

- Obtenir la catégorie du permis BE du permis de conduire

Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5T de PTAC, auquel est attelée une remorque de moins de 3,5T, et dont le poids total de l'ensemble véhicule tracteur et remorque est inférieur ou égal à 7T de PTR.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Tous publics : avoir minimum 18 ans
- Etre titulaire du permis B en cours de validité

Nom(s)	Prénom(s)	Date de naissance	H/F	Qualification
				Employé

INTERVENANTS

- 2 Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière(E.C.S.R).
- 2 secrétaires

DUREE DE FORMATION

- Forfait code valable 6 mois (possibilité de passer l'examen avant les 6 mois)
- Minimum 10 heures de conduite obligatoires (Boîte mécanique)

EFFECTIFS

- Formation de code en salle avec un moniteur
- Formation à la conduite 1 élève par véhicule

DATES/HORAIRES

A voir avec l'auto-école

MOYENS TECHNIQUES

Locaux

- 2 bureaux : Fontenay Le Comte et Luçon
- 1 piste privée et éclairée

Matériels

- salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection
- outils pédagogiques et réglementaire (livre de code, boîtier quizz, fiche de suivi, livret apprentissage...)

Véhicules

- véhicule JUMPY 9 places
- 1 remorque >1500 kg PTAC

OBJECTIFS DE FORMATION

- Evaluation de départ pour déterminer le nombre d'heures de pratique et évaluer le coût de la formation
- Formation théorique au code de la route
- Formation pratique

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie : Cf tableau

Pratique : Cf tableau

TARIFS

Nb Stagiaire	Coût Unitaire HT	TVA 20%	Coût Unitaire TTC	Coût total TTC

MODALITES

50 % au début de la formation, le solde à la fin de formation.

ORGANISME COLLECTEUR

DEDIT DE FORMATION

En cas de dédit par l'entreprise ou le stagiaire à moins de 10 jours francs avant le début de la formation ou de la date d'examen, ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme de formation retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement engagées pour la dite formation ainsi que les frais de dédit s'élevant à 10% des prestations non consommées, conformément aux dispositions de l'article L.920-9 du code du travail.

DIFFERENTS EVENTUELS

Si une contestation, un différend ou un litige ne peut être réglé à l'amiable, il sera expressément attribué compétence au tribunal dans le ressort duquel se trouve situé le siège de la société du prestataire, soit devant le tribunal compétent du lieu du domicile du stagiaire.

Fait en 2 exemplaires à Fontenay Le Comte, le 2018 .

Pour l'entreprise
(Nom et qualité du signataire)

Pour le centre de formation
M.FLANT Benjamin gérant

PROGRAMME DE FORMATION

THEORIE	Préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :	<ul style="list-style-type: none"> - dispositions légales en matière de circulation routière - le conducteur - la route - les autres usagers de la route - réglementation générale et divers - précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule - éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite - équipements de sécurité des véhicules - règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement
	Examen théorique	<ul style="list-style-type: none"> - L'épreuve se passe dans un centre géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de RDV pour l'examen. - L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, type QCM - Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 (5 fautes)
PRATIQUE	Formation hors circulation	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifications courantes de sécurité (elles ont pour but d'assurer que le candidat est apte à procéder aux contrôles et vérifications de son véhicule avant le départ en circulation) - Un attelage dételage - Formation théorique lié à la sécurité - Exercice de maniabilité
	Formation en circulation	<p>La formation se déroule sur des itinéraires variés. Le candidat doit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt - emprunter des routes droites, négocier des virages - changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération - réaliser un parcours empruntant des voies à caractères urbain, routier et/ou autoroutier - dépasser et croiser des véhicules - prendre des précautions nécessaires avant de descendre du véhicule
	Examen pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Epreuve hors circulation avec interrogation orale pour le permis BE + vérifications de sécurité, dételage, attelage, manœuvres - Epreuve en circulation, si la première épreuve s'est conclue positive